

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA ICEP - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA ICEP - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (25404)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA ICEP - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (25404)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	39	9

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Savoir être	Stages et voyages effectués- Commentaires dans les bulletins-	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Compétences rédactionnelles, investissement, travail personnel	Important
Savoir-être	Attitude	Attitude globale face au travail - Assiduité	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence	Projet clair, expliqué dans le projet de formation motivé	Complémentaire
	Curiosité	Éléments montrant que le candidat s'est renseigné sur la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Participation à des actions associatives	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Cursus scolaire sans lien avec une poursuite réussie de la formation en BTS MHR.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen des bulletins scolaires du candidat. L'attitude pendant le cursus de formation et surtout l'évolution de celle-ci, sont des critères clés, pris en compte à l'aide des appréciations des professeurs et formateurs. Sont également examinées la motivation et la cohérence entre le projet du candidat et la formation en BTS - Services - Management en hôtellerie restauration.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Il est important de consulter la fiche de formation du BTS MHR et comprendre la spécificité de chacune de ses trois options A, B et C.
- Valoriser toute expérience professionnelle dans le domaine, que ce soit dans l'apprentissage effectué en BAC PRO, ou à l'occasion de jobs d'été, ou de stages effectués et ne pas hésiter à évoquer toute participation à des journées portes ouvertes.
- Faire apparaître clairement non seulement l'intérêt à la cuisine, la salle ou l'hébergement, mais aussi l'intérêt pour le management et la gestion d'une entreprise.
- Le niveau atteint en PIX, voltaire, TOEIC ou toute autre compétence en dehors de ce qui ressort des bulletins scolaires sont des informations à valoriser.

Signature :

Stéphanie MARTIN,

Chef d'établissement de l'établissement CFA ICEP